



**Nicole Fragnière
Meyer**
Avocat associé

Née en 1971
Langues: français,
anglais, allemand
Tél. +41 22 702 19 00
Fax +41 22 702 19 10
nfragniere@gdlaw.com

Domaines de compétence

Contrats et transactions
Fiscalité
Sociétés
Clients privés

L'activité de **Nicole Fragnière Meyer** est principalement axée sur le droit fiscal ainsi que sur le droit des sociétés et des contrats commerciaux.

Elle conseille et assiste les entreprises ainsi que leurs actionnaires dans toutes les étapes de leur développement (création, acquisition, vente, restructuration, délocalisation, assainissement, liquidation) ainsi que dans leurs activités quotidiennes, tant du point de vue de la mise en place de structures, de la rédaction de contrats que de la représentation vis-à-vis des administrations fiscales incluant l'obtention de rulings fiscaux.

Dans le cadre de son activité fiscale, elle voue un intérêt particulier à la TVA.

Nicole Fragnière Meyer représente en outre régulièrement les clients, tant sociétés que personnes privées, dans la résolution de litiges fiscaux.

Elle conseille enfin la clientèle privée dans la structuration de leur patrimoine et lors de leur prise de résidence en Suisse.

Formation

- Licence en droit, Université de Genève, 1994
- LLM, Queen Mary and Westfield College, Londres, 1995
- Brevet d'avocat, Genève, 1997

Expérience professionnelle

- Collaboratrice Gillioz Dorsaz & Associés, 1998 – 2007
- Associée, Gillioz Dorsaz & Associés, 2008
- Juge assesseur spécialisé en matière fiscale auprès du Tribunal administratif de première instance, 2013

Associations professionnelles

- Ordre des Avocats, Genève; Membre de la Commission fiscale et financière, 2015
- Association Internationale des Jeunes Avocats (AIJA)
- European VAT Club
- International Fiscal Association (IFA); Membre du Comité exécutif de IFA Suisse, 2016